

Compte-rendu de la CAPA des ADJAENES

du mardi 22 juin 2010

Ordre du jour

- Détachements
- Titularisations
- Avancement
- Mouvement

La CAPA était présidée par Monsieur GUIDET, Secrétaire Général de l'académie
Il était entouré de Mesdames HOLLEVILLE, LEROY et GEOFFROY pour la DPAE et de
Madame DABONNEVILLE, Conseillère Mobilité Carrière

pour la parité Administrative

de Madame TOURBE - secrétaire générale de l'Inspection académique de l'Aisne

Madame FACHE - secrétaire générale de l'Inspection académique de la Somme

Madame MARTINEZ - secrétaire générale de l'Inspection académique de l'Oise

Monsieur KOSZYK - Proviseur

Monsieur ROBINET - Principal

Monsieur JUSTINIEN, Principal

pour la représentation syndicale

de Anne-Marie DAMIS, Bernard GUEANT, Marcelle LEMAITRE, Daniel HENNEQUIN, Marie-
Thérèse BOULFROY, Colette FRANCES et Monique BESSE du SNASUB/FSU

de MARYLINE CARTON et EDITH LENGLET de A&I-UNSA

Elle s'est déroulée de 9h 10 à 10h 10

Bernard GUEANT fait lecture de la déclaration des Commissaires paritaires du SNASUB/FSU,
qui sera la seule :

Nous avons eu connaissance des documents remis aux inspecteurs d'académie qui ont été chargés par les recteurs et à la demande du ministre, de pointer des missions et emplois à supprimer pour les années à venir.

Le 28 mai dernier un document ministériel énumérait pas moins d'une trentaine de "leviers" identifiés à utiliser pour ce faire. Les recteurs ont déjà fait remonter à Paris les diagnostics des inspecteurs d'académie.

100 000 emplois ont été supprimés dans la Fonction publique de l'Etat depuis l'élection de Nicolas Sarkozy à la présidence de la République en 2007. L'ambition initiale de la Révision Générale des Politiques Publiques de détruire 160 000 emplois de 2009 à 2012 va se poursuivre et s'amplifier avec l'annonce début mai par François Fillon du gel des dépenses de l'Etat de 2011 à 2013 et de la baisse de 10% des dépenses de fonctionnement de l'Etat. Au final, trois années après son lancement, elle n'a pas permis de réduire la dépense publique. Elle s'avère même fort coûteuse par l'usage de cabinets extérieurs et de consultants privés, qui appliquent des méthodes brutales de réduction des coûts, destructrice de services publics.

A la rentrée 2010, cette cure d'austérité se traduit dans notre académie par de nouvelles réorganisations permettant la suppression de 16 postes d'administratifs pour le programme 214 (Soutien). Cela n'est pas sans conséquences sur l'organisation générale des services et sur la pérennité même de nos missions, d'autant que c'est bien l'intention de continuer à supprimer des milliers de postes qui est à l'ordre du jour de Luc Châtel pour les années à venir.

La mutualisation des missions entre rectorats et IA, la re-concentration, la mutualisation des services des IEN entre eux, telles sont les méthodes aveugles choisies pour satisfaire une logique comptable qui ne tient plus compte ni de l'élève, ni des équipes éducatives, ni des personnels administratifs que nous sommes.

Pour accompagner les suppressions de postes, des logiciels lourds sont mis en place. CHORUS par exemple va permettre d'économiser 8000 postes selon le Ministère des Finances, rien qu'en mutualisant les services de paiement et la gestion des crédits.

Les premières applications informatiques centralisées au niveau national (DT, CHORUS, GAIA...) sont pourtant un désastre sur le terrain pour les personnels gestionnaires et informaticiens. D'ici à 5 ans, il en sera fini de l'assistance informatique de proximité et des échanges directs entre les gestionnaires académiques, départementaux et les établissements scolaires avec les Informaticiens locaux. La mise en œuvre du SDI entraînera inmanquablement des suppressions de postes supplémentaires, la disparition de l'informatique de proximité et donc une perte de qualité du service public, et suscite bien des inquiétudes

Cela ne peut aller sans conséquences sur l'organisation générale des services et sur la pérennité même de nos missions. C'est peu dire qu'il en résulte parallèlement un alourdissement des charges sur des services aux effectifs en récession constante. Les personnels administratifs en subissent quotidiennement les conséquences : stress et tensions grandissants au travail, gestion de plus en plus inhumaine des personnels. Partout, nos conditions de travail sont sacrifiées.

Dans ce cadre, le SNASUB relève que l'individualisation des carrières et des rémunérations sont des dispositifs qui font éclater les repères collectifs et divisent les collègues. Avec les nouveaux dispositifs indemnitaires, le salaire au mérite se généralise et l'individualisation des carrières devient la pierre angulaire de la gestion des ressources humaines. Le salaire trinôme que nous avons dénoncé est à l'ordre du jour.

Le SNASUB souligne enfin l'absence de correspondance entre le statut des personnels et la nature des missions qui leur sont confiées : « En effet les fonctions qui consisteraient à n'effectuer, en permanence, que des tâches de simple exécution ne requérant aucune qualification (définition statutaire des emplois de catégorie C) n'existant pratiquement plus. C et B, quel que soit leur statut, les agents sont amenés à exercer des fonctions de gestion (de personnel, d'examens, de concours, de stages, de moyens financiers, de postes, de données statistiques...)

C'est ainsi que se côtoient fréquemment au sein d'un même bureau, où ils se partagent les

mêmes missions, plusieurs agents aux statuts - et donc aux salaires - très différents. Nous constatons donc la nécessité d'une requalification généralisée des emplois pour les mettre en concordance avec la nature des missions à accomplir.

A l'inverse, des groupes de travail sur les métiers se mettent en place, ministère par ministère, pour déboucher sur l'élaboration du Répertoire Interministériel des Métiers de l'Etat. Le SNASUB-FSU réaffirme son attachement à une Fonction publique organisée par corps statutaires disposant de garanties collectives, pour l'accomplissement des missions de service public. Le SNASUB-FSU refuse l'effacement des corps au profit des « métiers » ou la suprématie de la compétence sur la qualification.

Pour finir, les annonces gouvernementales sur la réforme des retraites constituent un projet de régressions sans précédent, à la fois brutal et injuste. Le discours officiel qui prétend les justifier par de supposées difficultés démographiques en masque la finalité essentielle : faire payer la crise aux salariés et retraités.

Le gouvernement a fait le choix d'une réforme bien plus brutale que ce qui s'est fait dans la plupart des autres pays et d'une rigueur qui va creuser les inégalités, risque de compromettre la reprise économique et de surcroît ouvre la porte à une spirale de régressions.

Ni le SNASUB, ni la FSU n'accepteront aucune nouvelle dégradation de la situation des fonctionnaires et des agents publics.

Le Secrétaire Général commente 2 points de cette déclaration :

Il insiste sur le fait que dans l'académie les méthodes n'ont pas été aveugles et que les restructurations ont été mûrement réfléchies.

Il reconnaît et cautionne l'individualisation des carrières et indique qu'effectivement les compétences particulières de chacun doivent être prises en compte.

Il rappelle qu'un effort conséquent en matière indemnitaire a été fait ces dernières années.

Le secrétaire Général demande l'approbation du procès verbal de la CAPA "réductions d'anciennetés" du 27 novembre 2009

Le procès verbal est adopté à l'unanimité

Madame HOLLEVILLE ouvre les travaux de la commission

Demandes de détachement vers l'éducation nationale pour la rentrée scolaire 2010

21 candidatures sont présentées pour un seul accueil possible.

Un avis à priori favorable pour tous les candidats est acté. Cependant, certaines demandes d'affectation sont trop restrictives.

La DPAE indique qu'elle retiendra le ou la collègue en fonction des vœux émis, des postes restés disponibles à l'issue du mouvement, des situations personnelles et des compétences.

Demandes de détachements hors éducation nationale

Pas d'opposition : les 2 candidatures présentées sont retenues avec avis très favorable et favorable.

Ces collègues sortent de l'Education Nationale

Demands d'intégration à la rentrée 2010

Les 2 candidatures présentées sont retenues avec avis favorable

Titularisations au 1er septembre 2010

8 candidatures sont présentées : 6 bénéficiaires de l'obligation d'emploi (BOE) et 2 emplois réservés.

Les 8 candidatures présentées sont retenues

Avancement au grade d'Adjoint Administratif de l'Education Nationale et de l'Enseignement Supérieur de 1ère classe

Contingent académique pour 2010 : 5 possibilités (avec effet au 1er septembre 2010) pour 27 candidats promouvables

Le SNASUB/FSU émet des réserves sur le bienfondé des 3 avis défavorables pour l'accès à ce grade : ces avis défavorables émis ne sont pas clairement justifiés mais dans la mesure où, après calcul, aucun des collègues concernés n'aurait pu de toute façon prétendre à avancement au barème cette année, nous en resterons là.

Par ordre de barème

Valérie MATZEN	Inspection académique de l'Oise à BEAUVAIS
Line MESSIER	Inspection académique de l'Oise à BEAUVAIS
Sabine HEDIN	Lycée Professionnel de SENLIS
Martine DELSAUT	Lycée Jean de la Fontaine CHATEAU-THIERRY
Violette BIENAIME	CROUS d'AMIENS

Avancement au grade d'Adjoint Administratif de l'Education Nationale et de l'Enseignement Supérieur Principal de 2ème classe

Contingent académique pour 2010 : 42 possibilités (avec effet au 1er septembre 2010) pour 212 candidats promouvables

Le SNASUB/FSU émet à nouveau des réserves sur le bienfondé des 5 avis défavorables pour l'accès à ce grade : ces avis défavorables émis ne sont pas clairement justifiés mais dans la

mesure où, après calcul, aucun des collègues concernés n'aurait pu de toute façon prétendre à avancement au barème cette année, nous en resterons là.

Par ordre de barème

Marie-Claude BACOT	Lycée François Truffaut à BEAUVAIS
Viviane BENOIT	Collège André Malraux à COMPIEGNE
Valérie THIMONNIER	Collège de SAINT LEU D'ESSERENT
Brigitte MARIEZ	DDCS de LAON
Anne-Marie HEMERY	Collège de VAILLY/AISNE
Sophie MUCCI	Collège La Fontaine à CREPY/VALOIS
Valérie FILLEUL	Collège de LASSIGNY
Nathalie GERBITH	CROUS d'AMIENS
Nicole DESMARET	Collège de VERBERIE
Sylvie MINGAM	Collège de NEUILLY EN THELLE
Armelle CANNY	Lycée Charles de Gaulle à COMPIEGNE
Catherine BONNEFILLE	Lycée Professionnel Jean Monet à LA FERRE
Annie RATEL	Collège de GAMACHES
Martine MARTIN LEMAITRE	Rectorat d'AMIENS
Denis MALASSIS	Collège vde BRAY/SOMME
Marie-Catherine GAL MISMACQUE	Université de Picardie Jules Verne d'AMIENS
Nathalie MARTIN	Inspection académique de l'Oise à BEAUVAIS
Florence POUYEZ	Lycée Jean Baptiste Delambre à AMIENS
Florence TORRADO	Université de Picardie Jules Verne d'AMIENS
Christelle FROISSART	Inspection académique de l'Oise à BEAUVAIS
Christine BAUDRY	Collège de ROYE
Véronique BOIDIN	Université de Picardie Jules Verne d'AMIENS
Valérie DUQUENNE	Université de Technologie de COMPIEGNE
Magali MIERLOT	IUFM d'AMIENS
Marie-Odile HURDEBOURCQ	Collège Gérard de Nerval à CREPY/VALOIS
Marina FABRI	Collège de MONTDIDIER
Véronique TROLAY	Université de Technologie de COMPIEGNE
Marie-Geneviève DROUET	Collège Lamartine à SOISSONS
Sylvie DHEILLY	Rectorat d'AMIENS
Sylvie VILMONT	DDCS d'AMIENS
David BONNEVILLE	Collège de GAMACHES
Sophie BOUCHER	Lycée de FRIVILLE ESCARBOTIN
Gilles DONNEZ	Lycée d'HIRSON
Murielle FRICHETEAU	Lycée Professionnel de l'Acheuléen à AMIENS

Nathalie VASSEUR	Université de Technologie de COMPIEGNE
Sophie LAMORY	Rectorat d'AMIENS
Nathalie DUVAL	Lycée Professionnel de l'Acheuléen à AMIENS
Béatrice BISSON	Lycée François Truffaut à BEAUVAIS
Daniel HENNEQUIN	Collège Etouvie à AMIENS
Christine BERNARD	Rectorat d'AMIENS
Marie-Christine CAUCHI LECONTE	Collège Marie de Luxembourg à LA FERRE
Sandra LEFEBVRE	Lycée Professionnel de HAM

Avancement au grade d'Adjoint Administratif de l'Education Nationale et de l'Enseignement Supérieur Principal de 1ère classe

Contingent académique pour 2010 : 26 possibilités (avec effet au 1er septembre 2010) pour 104 candidats promouvables

Par ordre de barème

Maryse LHEUREUX	Collège Ponthieu à ABBEVILLE
Josette PERELLO	Collège Jean de la Fontaine à CREPY EN VALOIS
Bernadette ELOIRE	Lycée Henri Martin à SAINT-QUENTIN
Rosemonde BELLOTTO	Université de Picardie Jules Verne d'AMIENS
Elisabeth MANDELER	Lycée Jean de la Fontaine CHATEAU-THIERRY
Nadine COQUELET	Collège Marie de Luxembourg à LA FERRE
Marie-France SCOUP	CIO de CHATEAU THIERRY
Dany BEGARD	Lycée Gay Lussac à CHAUNY
Christine MENNECHET	Lycée Henri Martin à SAINT-QUENTIN
Françoise CRESSON	Lycée Félix Faure à BEAUVAIS
Nadège FONTAINE	IEN de COMPIEGNE
Odile FROMENTIN	Collège Millevoye à ABBEVILLE
Martine DIEU	Université de Picardie Jules Verne d'AMIENS
Sylvie PAUCHET	Lycée de FRIVILLE ESCARBOTIN
Martine COMPERE	Collège de RESSONS/MATZ
Ghislaine BORTOLATO	Collège de FROISSY
Marie-Christine LETREUILLE	Collège de MONTDIDIER
Marie-Laurence AUGENDRE	Université de Technologie de COMPIEGNE
Pascale BOQUET	Collège de SISSONNE
Brigitte GOBERT	Lycée Paul Langevin à BEAUVAIS
Annie GRESSINGER	Détachée au Lycée Agricole de RENNES
Christine LALOUETTE	Collège d'ANIZY LE CHATEAU

Nadine CLEMENT	Inspection académique de l'Oise à BEAUVAIS
Dominique TERNISIEN	Collège de FLIXECOURT
Sonia CAMBRAY	Collège Bon Secours à SENLIS
Marie-Claire BILLAUD	Collège Charlemagne à LAON

Mouvement intra académique des ADJAENES

Présentation du mouvement intra académique : 51 demandes de mutation sont accordées dont 10 demandes d'entrée dans l'académie d'AMIENS 🏠➡️ dans le cadre du Mouvement inter académique des ADJAENES.

Le SNASUB/FSU indique, alors même que l'académie d'Amiens accueille 10 collègues dans le cadre du mouvement inter académique, que toutes les demandes ne peuvent être acceptées alors que certains dossiers révèlent des conditions de travail et d'existence particulièrement difficiles au vu de l'appartenance, notamment, à la catégorie C et à ses bas salaires.

Cependant, nous ne demandons pas à élargir l'ouverture de la liste à d'autres entrants : ce serait au détriment du mouvement intra académique...

A l'issue de la CAPA, obtiennent une mutation les collègues, classés par ordre de barème, dont les noms suivent pour l'affectation indiquée :

Christiane BRONDEAU 🏠➡️	Lycée Jules Verne à CHATEAU-THIERRY
Maryse MATHON	Rectorat d'AMIENS
Patrick CARMASOL 🏠➡️	Lycée de VILLERS-COTTERETS
Marie-France WLUSECK 🏠➡️	Collège de CHARLY
Karen BOE 🏠➡️	Collège de MARSEILLE EN BEAUVAISIS
Sabrina LEFEVRE	Rectorat d'AMIENS
Angélique GAOUA	Lycée Professionnel Colard Noël à SAINT QUENTIN
Sylvie BARBIER	Collège de SAINT VALERY/SOMME
Jocelyne GHODBANE 🏠➡️	CROUS d'AMIENS
Soledad YAHIAOUI	Collège d'AUNEUIL
Marie-Hélène LEULLIER	Collège Etouvie à AMIENS
Françoise CAURIER	CIO de SOISSONS
Isabelle GOBEAUX	Lycée Professionnel de LA FERRE

Jeanne DUBOS MANDELIER	Lycée Professionnel de SENLIS
Sylvie LENGRAND	Collège de BETZ
Armelle CANNY	Collège Didelet à ESTREES SAINT DENIS
Christine SCHWARZ	Collège Les Terriers à PONT SAINTE MAXENCE
Nathalie NIVELLE	Collège de CRECY EN PONTTHIEU
Agnès LYOEN	Lycée Robert de Luzarches à AMIENS
Pascale BREANT	Collège Sagebien à AMIENS
Patricia ANTOINE 	Lycée Jean Monnet à CREPY EN VALOIS
Nathalie BAHIER 	Collège du Thelle à MERU
Lucile BENOIST	Collège Jean Fernel à CLERMONT
Denis MALASSIS	Collège Pierre et Marie Curie à ALBERT
Christine DUVERGER	Collège Jean Mermoz à LAON
Hélène RONDON GARCIA	Collège de DOULLENS
Pierre COMBES 	Collège de RUE
Nadine LAVIRON	Collège de COULOISY
Sandrine ETIENNE	Collège de BELLEU
Christiane DIGUERRE	Collège de LIANCOURT
Sophie FREVILLE	Lycée Professionnel Romain Rolland à AMIENS
Corinne STOLARCZYK	CIO de SOISSONS
Christine BUTZ	Collège Le Nain à LAON
Nicole JEROME	Collège de CORBIE
Isabelle MARAZANO	Université de Picardie Jules Verne - IUT de BEAUVAIS
Françoise FOURDRINIER	Collège de POIX DE PICARDIE
Karine LECOMTE	CROUS d'AMIENS
Sorel MALINET	CIO de CREIL
Marie-Odile HURDEBOURCQ	Lycée Professionnel Robert Desnos à CREPY EN VALOIS
Véronique TROLAY	Lycée Jean Calvin à NOYON
Valérie FAQUI	Université de Picardie Jules Verne à AMIENS
Marie-Hélène BIGNON	Inspection académique de la Somme à AMIENS
Lucienne NAVALA	Rectorat d'AMIENS
Gaëlle MULLER	Lycée Professionnel Colard Noël à SAINT QUENTIN

Sophie CAVIGNAUX 	Université de Picardie Jules Verne à AMIENS
François DELAIRE	Collège Jean Rostand à DOULLENS
Laurent CARLIER	Inspection académique de l'Aisne à LAON
Karine MARLIOT 	Collège François 1er à VILLERS COTTERETS
Christelle ABA	Université de Picardie Jules Verne à AMIENS
Séverine GODET	1/2 poste au Lycée Condorcet à SAINT QUENTIN
Carole HIET	Collège de NOAILLES

Certaines affectations ont été libérées (ou vont l'être) par les collègues reçus au concours 2010 de SAENES et promus SAENES par voie de liste d'aptitude

Au total, une cinquantaine de postes restés vacants seront attribués par la suite aux collègues issus du concours d'ADJAENES, à des travailleurs handicapés, aux demandes de détachement, etc...

Le SNASUB suivra avec attention "la queue" de ce mouvement.

Nous comptons sur votre éventuelle mansuétude en cas d'erreur de frappe ou de saisie tant le travail de rapporteur est lourd et parfois compliqué...

**Nous sommes à votre disposition si vous souhaitez des renseignements complémentaires
Vous pouvez nous joindre au local syndical du SNASUB/FSU d'AMIENS au 03 22 72 95 02 ou
par mail snasub.amiens@orange.fr**